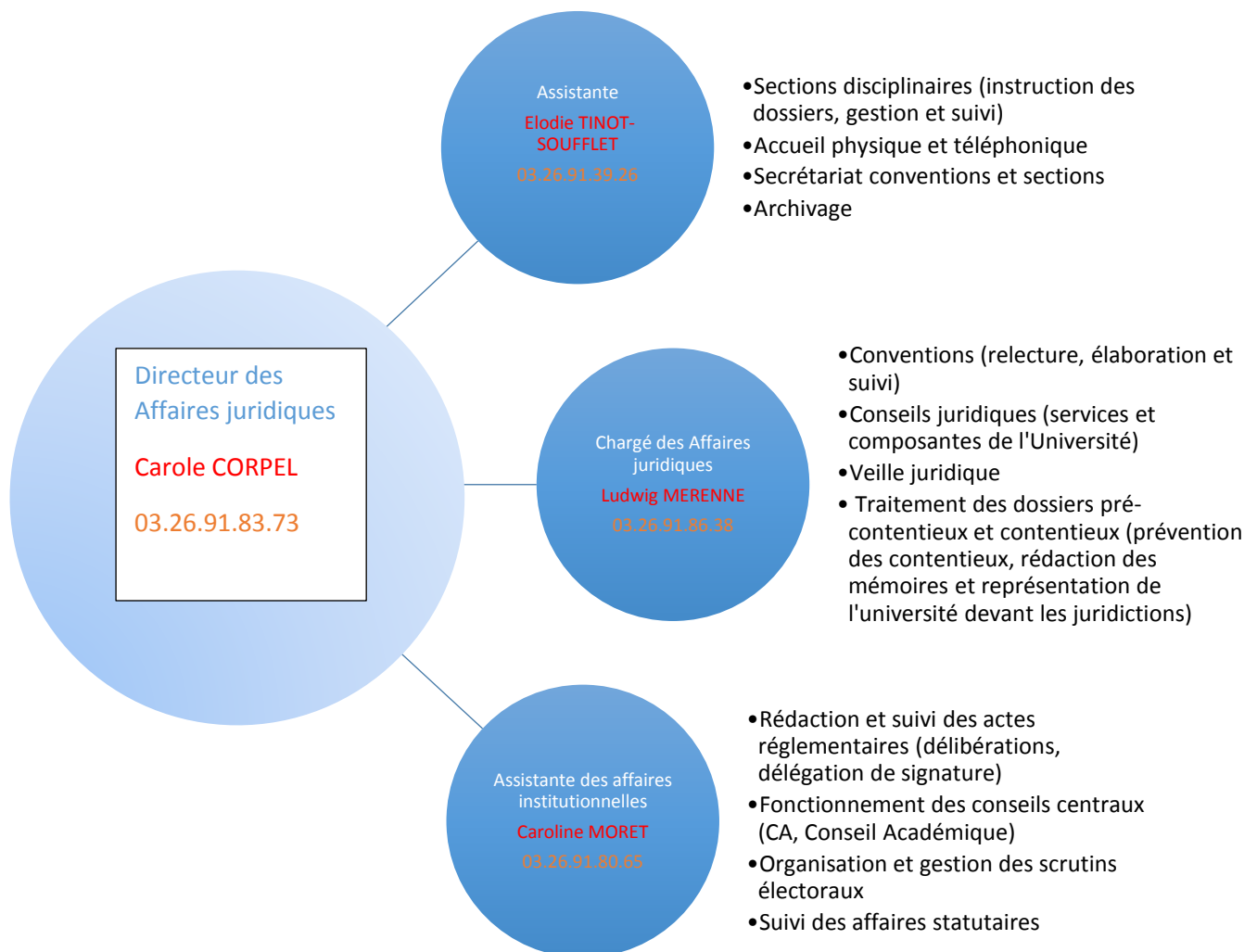


Fiche Signalétique Direction des Affaires Juridiques

Organigramme :



Horaires d'ouverture : **Lundi au Vendredi 8h30-12h 13h30-17h**

Boîte mail de la Direction : daj@univ-reims.fr

Missions :

La Direction des Affaires juridiques (DAJ) intervient dans les domaines juridiques et institutionnels (questions statutaires, élections, conventions, sections disciplinaires). Elle intervient en accompagnement pour *sécuriser les actions tout en maîtrisant les risques*. La DAJ dispose d'un rôle *analytique* en procédant au décryptage des textes mais également un rôle *pédagogique* (explication des impacts et des enjeux juridiques par le biais de rédaction de notes juridiques). Elle participe également à la *mise en œuvre concrète des évolutions réglementaires, législatives et jurisprudentielles*.

Elle assure une fonction de *conseil, d'assistance et d'expertise juridique*. Elle assure une veille juridique permanente. Elle participe au développement d'une base documentaire juridique, en

élaborant des outils à destination des services et des composantes. Elle représente l'établissement devant les juridictions.

Elle assure le fonctionnement des Conseils centraux (CA, Conseil Académique). Elle a également en charge la mise en place et le suivi de la section disciplinaire de l'établissement.

La Direction des Affaires juridiques est également un service référent *en matière d'accès aux documents administratifs*.